

L'un des services les plus appréciés que rendent les cercles à leurs membres est de leur permettre la consultation de "carnets de circulation". Ces carnets voyagent d'un cercle à l'autre pour revenir, en fin de circuit, à leur propriétaire en même temps que le montant des prélèvements effectués. Chacun, en principe, y trouve son compte; celui qui, grâce à ce système, peut acheter les vignettes qui lui manquent, et celui qui réussit ainsi à écouler ses doubles.

Chacun y trouve son compte ? En réalité, ce n'est pas tout à fait exact, car ceux qui confectionnent les carnets recueillent parfois peu de choses pour le prix de leurs efforts.

Sont-ils à plaindre ? Je ne le crois pas, car c'est à eux-mêmes qu'ils doivent leur déception : entre autres erreurs, ils ont commis celle de croire qu'un carnet de circulation pouvait servir à écouler n'importe quoi, y compris des timbres qu'ils ne placeraient jamais eux-mêmes dans leurs albums.

Lorsque l'on consulte une série de ces carnets, on ne peut que s'étonner d'y rencontrer tant et tant de timbres qui ne méritent que la corbeille à papier. Quel gaspillage de temps pour tout le monde ! Il ne sert absolument à rien de placer dans un carnet destimbres maculés par une oblitération trop lourde ou par les lignes d'une flamme, ni des timbres sans marges ou avec des dentelures incomplètes. Ces débris ne valent même pas la charnière qui les maintient, et qui donc les achèterait ? De même, il est tout aussi vain de proposer des vignettes que tout le monde possède déjà en quantité ou qui n'intéressent à peu près personne parce qu'elles appartiennent à des pays totalement négligés. C'est en vrac ou en bottes de cent qu'il faut vendre cette dernière marchandise.

En règle générale, c'est gaspiller son énergie que de coller dans des carnets de circulation des timbres dont la valeur réelle n'atteint pas au moins 5 frs. J'insiste sur le mot réelle, car il ne s'agit pas de diviser la cote par moitié pour obtenir cette valeur : un timbre dont la cote n'atteint pas 20 frs ou 3 frs français n'a absolument aucune valeur.

Il faut aussi que le prix demandé soit réaliste. Il existe évidemment des timbres qui valent la pleine cote ou parfois plus. Mais il s'agit du petit nombre. Déjà, dans bien des cas, la mi-cote automatiquement attendue est un taux trop élevé. Que dire alors des 60 à 70 % appliqués par certains pour des timbres qui ne justifient pas cette prétention ? Surestimer ce qu'on voudrait vendre est le meilleur moyen de n'aboutir à rien. Dès lors, pourquoi ne pas se contenter des 20, 30 ou 40 % de la cote qui correspondent, pour la grosse majorité des timbres petits ou moyens, à la réalité du marché ?

Il n'est, bien entendu, pas interdit de placer en carnet des timbres modestes. Mais il faut alors qu'ils soient mieux qu'irréprochables : il faut qu'ils possèdent une qualité supplémentaire qui fasse qu'ils retiendront tout de même l'attention. Ce sera soit une très belle oblitération ou une oblitération spéciale, un centrage parfait lorsqu'il s'agit de timbres généralement mal centrés, soit une nuance un peu particulière, une variété ou tout autre élément susceptible de les faire sortir de la banalité.

Résumons : Que faut-il pour confectionner un bon carnet de circulation dont le rendement ne décevra pas ? 1) des timbres de belle qualité 2) des timbres dont la cote ne soit pas ridiculement basse, ou alors qu'ils soient de qualité transcendante 3) des prix raisonnables.

Suite de la page 4

Il est absolument inutile de se lancer dans le fastidieux travail de confection de carnets si l'on ne prétend pas suivre quelques principes de bon sens. Ribre à vous de ne pas les observer. Vous aurez peut-être la satisfaction de vendre par hasard un méchant timbre trois fois plus cher qu'il ne vaut. Mais lorsque votre carnet vous reviendra à peu près plein, vous n'échapperez pas à l'amertume de constater qu'au total vous avez travaillé pour trois fois rien.

PHIL IGRANE

Extrait du journal "LE SOIR"